ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DU LYCEE FRANÇAIS COMITE DE GESTION	11 mars 2026

Détail de la réunion			
Date	**11/03/2026**	Nombre total de votants	4 présents + 2 procurations
Heure prévue	**18H00**		
Heure effective	**18H45**	Nombre d'observateurs	
Heure de fin	**22h06**		

Personnes présentes									
Atteinte du Quorum		**Oui**							
Lieu		**LFL**							
Durée de la réunion		**3h20**							
Type de réunions	CG	**X**							
	CG extraordinaire								
	AG								
	AG extraordinaire								
Prochaine réunion	CG	**Date**	20/04/2026						

Membres élus		**Membres de droit**		**Invités**	
Caline DJIOWA	Abs excusée	Lionel VIGNACQ	X		
Velma MENSAH	X	David GUEHENNEC	X	Nathalie PARISOT	Abs excusée
Diane ADOU	X	Sylvain ATTOH-MENSAH	Abs excusé		
Mariama ALOU HAROUNA	Abs excusée	Jean-Philippe MAIZOUE	X		
Folly KUEVIDJIN	Abs excusé	Jean-Christophe BEGUE	Abs excusé		
Edem ADJAMAGBO	X	Christophe LABORDE	X		
Aissata MAIGA	Abs excusée	Mohamed DIB	X		
Amavi KOLAGBE	X				
Bocar-Alpha BA	Abs excusé procuration				
Benjamin PERRIN	Abs excusé procuration				
Yohann ZABA	Abs				

Ordre du Jour	
#1	Présentation et approbation de l'ordre du jour
#2	Pour approbation : RH et dialogue social : compte-rendu sur le règlement intérieur des employés de l'APELF
#3	Pour approbation : Commission finances : compte-rendu des travaux sur le plan des économies pour 2026 et 2027 ► proposition de la direction pour les postes de détachés potentiellement non renouvelés et transformés en contrats locaux ► consolidation des mesures par un tableau pour un synthèse des économies potentielles pour 2026, 2027 et 2028. mises en perspective avec les nouvelles contributions de l'AEFE
#4	Pour information : travaux : point sur l'avancée des projets ► Etude projet piscine ► Etude projet panneaux solaires ► Devis rénovation du foyer et de la cuisine du site Strauss
#5	AGE : date et ordre du jour
#6	Point sur le cadre procédural
#7	Suivi des items en cours : point information

ITEM #1	Présentation et approbation de l'ordre du jour

Résumé des discussions

M. PERRIN et M. BA ont donné procuration à M. ADJAMAGBO et Mme KOLAGBE.
M. ADJAMAGBO donne lecture de l'ordre du jour et demande aux membres s'il y a lieu de le modifier ou de l'amender. Mme ADOU propose en raison de l'absence de M. BA de reporter le point 6 sur le cadre procédural. M. ADJAMAGBO ajoute que le point 3 sera traité « pour information » et non « pour approbation ». M. GUEHENNEC souhaite évoquer un contrat privé de secours assistance.
Suite à ces changements, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

ITEM #2	Point RH et dialogue social

Résumé des discussions

M. GUEHENNEC informe du travail fait sur le règlement intérieur qui a ensuite été transmis aux représentants des personnels pour leurs remarques. Leurs remarques et les solutions apportées étaient les suivantes :
- Art 12 : sur la question du départ à la retraite, les représentants ont demandé 4 années de prolongation à la place de 3, la commission RH a décidé de ne pas spécifier le nombre d'années
- Art 16 Fonctionnement : les représentants souhaitaient ajouter une phrase précisant que les personnels peuvent participer aux heures d'informations syndicales sans perte de salaire. Après discussion avec eux, selon le code du travail, les employés ont le droit d'assister aux heures d'information syndicale et l'APELF n'a jamais fait de retenue de salaire pour ça. Cette phrase sera donc supprimée.
- Art 24 : Interdictions, les représentants souhaitaient ajouter un droit de pause aux agents pour

les achats de nourriture, les emplois du temps des agents prévoient déjà une pause pour manger, cette nouvelle pause est donc inutile.
- Art 26 : Procédure disciplinaire : les représentants souhaitaient que la faute simple ne débouche pas sur un licenciement, le code du travail le prévoyant : il faut rester cohérent avec la loi.
M. ADJAMAGBO décide d'envoyer cette copie finalisée et de demander aux représentants un courrier dans lequel ils confirment leur accord pour cette version.
M. ADJAMAGBO demande un vote sur la formulation par écrit du retour des représentants et la transmission à l'Inspection avec mise en application du règlement.

VOTE	6 votants
Mainlevée	X
POUR	6
CONTRE	0
ABSTENTION	0

ITEM#3	**Commission finances**

Résumé des discussions

M. GUEHENNEC présente le compte-rendu de la commission finances et les propositions des différentes mesures.
Il commence par un rappel sur la pension civile 2026 et 2027 : Pour 2026, 35% du montant sera à verser, à compter du 1er juillet (donc sur 6 mois), ce qui représente une dépense supplémentaire de 109 millions de FCFA. Le budget ayant été voté à l'équilibre avec une hausse de ces remontées anticipée pour 66 Millions, il manquera 44 millions de FCFA ce qui est absorbable. Pour 2027, le taux de remontée sera de 50% pour toute l'année soit un montant de 288 millions de FCFA supplémentaire.

M. GUEHENNEC fait un rappel des mesures déjà prises pour contenir les dépenses :

- informatique : économie de 8 millions de FCFA par an en mettant fin à la prestation des informaticiens gérées par une société. Un responsable a été embauché et il est assisté de deux prestataires ce qui coûte actuellement 16.8 millions par an contre 24.8 millions en 2024.

- photocopieurs : économie d'environ 12 millions par an par l'arrêt de notre contrat de location des copieurs et par l'achat de nos propres machines

- suppression d'un poste de reprographe, économie de 3.2 millions de FCFA par an

Ces économies n'entraînent pas d'impact sur le budget 2026 puisqu'elles sont déjà réalisées.

M. GUEHENNEC présente ensuite les économies possibles sur les dépenses à venir :

- suppression d'un poste de détaché pour un coût moyen estimatif de 40 millions de FCFA et

- Gel d'un poste de détaché, c'est-à-dire poste non pourvu à la rentrée 2026.

Ces deux postes seront remplacés par deux contrats locaux (qui coûtent en moyenne 14 millions de FCFA chacun) avec donc une économie cumulée de 52 millions.

- suppression d'un poste d'agent d'entretien suite à un départ à la retraite : économie d'environ 2.1 millions de FCFA car le poste sera externalisé dès septembre 2026

M. GUEHENNEC continue avec les recettes qui pourraient être augmentées en septembre 2027 :

- les Frais de scolarité : il présente plusieurs options à 2, 3,4, 5 et 6% de hausse des frais de scolarité. A noter que les charges supplémentaires pour 2027 suite à la réforme correspondent à une hausse de 14% des frais de scolarité dans le cas où l'établissement n'aurait pas d'autres sources de recettes. Heureusement, il existe plusieurs leviers pour atteindre l'équilibre à l'horizon 2028. M.ADJAMAGBO propose aussi de faire des augmentations de frais de scolarité différentes selon les niveaux : plus importantes pour le lycée et moins pour l'école primaire où les effectifs sont plus instables.

- Les frais d'inscriptions à l'examen du baccalauréat des candidats individuels, option D avec + 100 000 FCFA par examen et option E avec + 200 000 FCFA, il ajoute que l'option E représente une recette supplémentaire de 130 millions de FCFA et n'a pas d'impact sur les parents d'élèves du LFL.

- Le périscolaire : actuellement le tarif est de 20 000 FCFA par semestre pour une heure d'activité par semaine, l'option F le passerait à 25 000 FCFA et l'option G à 30 000 FCFA ce qui donnerait respectivement une recette supplémentaire de 11.5 millions et 23 millions de FCFA.

Concernant les mesures de réduction des dépenses ; l'option H avec la suppression de 2 postes de détachés économiserait en 2026 17 300 000 FCFA et en 2027 52 millions de FCFA. L'option K présente le remplacement des heures supplémentaires des professeurs par le recrutement d'un poste d'assistant pédagogique, l'économie sera de 1 million par an.

Enfin pour arriver à l'équilibre en 2028, 2 hypothèses sont émises :

2027	2028
Option C : +4% des frais de scolarité = 83 680 000 FCFA	Option C : +5% des frais de scolarité = 104 600 000 FCFA

Option E : +200 KF des droits d'examen = 130 000 000 FCFA	Option E : +200 KF des droits d'examen = 130 000 000 FCFA
Option F : périscolaire + 5 000 FCFA de l'heure par semestre = 11 500 000 FCFA	Option F : périscolaire + 5 000 FCFA de l'heure par semestre = 11 500 000 FCFA
Option H-K-L pour RH : = 55 000 000 FCFA	Option H-K-L pour RH : = 55 000 000 FCFA
TOTAL = 280 180 000 FCFA	TOTAL = 301 000 000 FCFA

Mme ADOU et Mme KOLAGBE proposent de prendre sur les réserves pour combler le déficit dans le but de minimiser l'augmentation des frais de scolarité. M. GUEHENNEC répond que c'est ce qui se fera en 2026 et sera fait en 2027 mais les réserves ne sont pas inépuisables et sont destinées aux investissements. M. VIGNACQ indique que ces pourcentages d'augmentation ne prennent pas en compte l'inflation sinon il faudrait augmenter encore plus. M. ADJAMAGBO souhaite que soit faite une analyse sur différents postes pour quantifier l'inflation réelle, qui ne se ressent pas forcément dans notre domaine d'activité. M. ADJAMAGBO demande aux membres quelle suite à donner à ces propositions, voient-ils d'autres sources d'économies ou doivent-elles être soumises au vote ? Après discussion, les membres souhaitent que soient cherchées d'autres sources d'économie dans les dépenses de fonctionnement.

M. ADJAMAGBO demande au comité un vote pour la décision de mandater la commission finances sur des travaux complémentaires à faire dans les contrats actuels, pour l'optimisation financière et par du benchmarking auprès des écoles de Lomé sur les prochaines augmentations des frais de scolarité.

VOTE	6 votants
Mainlevée	X
POUR	6
CONTRE	0
ABSTENTION	0

ITEM#4	Point travaux

Résumé des discussions

► Avancement des projets de travaux

- Projet piscine

M. GUEHENNEC informe que le cabinet EZA nous transmettra l'Avant-Projet Définitif le 19 mars prochain. Le cabinet se charge de trouver un prestataire pour un devis d'étude du sol.

- Panneaux solaires

M. GUEHENNEC informe les membres que deux sociétés sur 4 ont répondu à l'appel restreint pour la fourniture d'un devis d'étude d'implantation de panneaux solaires sur les deux sites. La société Bbox et la société KYA-Energy Group. M. ADJAMAGBO demande à recevoir ces 2 sociétés pour savoir ce que contiennent exactement leurs prestations.

- Devis foyer et restauration

M. GUEHENNEC informe qu'il n'a pour l'instant pas reçu les propositions

ITEM#5	Point AGE

Résumé des discussions

M. ADJAMAGBO informe qu'il y aura deux points à l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire :
- les 3 projets en investissement : piscine, panneaux solaires et couverture terrain de sport
- l'analyse financière due à la réforme de l'AEFE

La date proposée est le 20 mai 2026.
Les prochaines dates de réunion du comité de gestion sont fixées au 20 avril et au 13 mai 2026

ITEM#6	Suivi des items en cours

Résumé des discussions

► Offre de prestation Multi Assistance TOGO

M. GUEHENNEC présente une offre de contrat avec cette société pour le transport d'urgence en cas d'accident d'un élève ou d'un personnel dans notre établissement (sur les 2 sites).
M. DIB ajoute que dernièrement un accident s'est produit à l'école primaire et que les pompiers ne se sont pas déplacés, ce qui arrive fréquemment. Lorsque cette situation arrive, ce sont les parents qui sont appelés pour chercher leur enfant ou si c'est un personnel, il est transporté dans le véhicule d'un collègue, cette situation n'est pas une bonne solution.
La société propose soit un contrat mensuel, soit un contrat annuel avec une facturation à chaque déplacement.
Mme ADOU soulève le transfert de responsabilité des pompiers à ce service privé s'il arrive

quelque chose à l'élève transporté. La direction répond que les parents seront informés dans la fiche santé durant l'inscription ou la réinscription de leur enfant de cette prestation de secours par cette entreprise.
M. ADJAMAGBO propose de faire une visite sur site de cette société qui a son siège dans la cité OUA afin de vérifier leurs ambulances et leurs matériels. Il propose aussi d'avoir l'avis de M. PERRRIN puisque l'entreprise BB Lomé est un client et l'avis du médecin du CMS le Docteur KOUDEMA. Il demande aussi une revalorisation à la baisse du tarif .

Fin de la réunion : 22H06

LE VICE-PRESIDENT	LA SECRETAIRE	LE PROVISEUR
M. N. ADJAMAGBO	Mme F. FOUCHARD	M. C. LABORDE

LYCEE FRANÇAIS LE PROVISEUR LOME